

La Gestion du temps et des priorités

Public ⁽¹⁾ : Tout public. Les participants et participantes sont sélectionnés par l'entreprise au regard de ce programme. Toute personne qui s'inscrit dans un projet d'évolution défini par l'entreprise et en lien avec la thématique.

Pré-requis : Aucun pré-requis spécifique

Durée : 2 Jours soit 14 heures

Dates et Lieu : **07 et 08 Novembre 2024** de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Objectifs ⁽²⁾ : A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- comprendre sa perception du temps et celle des autres pour mieux travailler ensemble,
- savoir définir les priorités dans l'atteinte d'un objectif global,
- intégrer des outils et méthode à la gestion du temps et de l'organisation.

Expert : Expert sélectionné par Formadexp pour ses compétences techniques et son expertise sur la thématique et en matière de pédagogie. Consultant en organisation et gestion de projet, coach certifié pour (re) positionner l'humain au cœur des entreprises pour plus d'agilité, d'efficacité et de bienveillance.

Méthodes et moyens pédagogiques : Sérious games pour introduire et mettre en lumière les nouvelles notions dans un contexte ludique / Support visuel et vidéos / Photo langage pour faciliter l'expression et la communication / Conseils personnalisés et méthodes à mettre en œuvre / Les participants peuvent partager et travailler sur leur problématique / Questionnement et posture de coach

Modalités d'évaluation et de suivi : Auto-positionnement / Évaluation à chaud de la formation / Feuille d'émargement par demi-journée / Délivrance d'un certificat de réalisation nominatif / Questionnement et posture de coach

Contenu :

Journée 1 – 07 heures

Matin

- Tour de table
- Le concept du temps et notre rapport au temps (auto positionnement)
- La structuration du temps
- Définition de notre perception
- Les lois fondamentales du temps
- Debriefing de la matinée

Après-midi

- Ice breaker
- Les lois fondamentales du temps (suite)
- Mise en situation et débriefing
- L'importance de l'objectif pour prioriser et organiser ses activités et celles des équipes
- Le temps un facteur de risque au quotidien et sur le long terme.
- Debriefing de la journée

Journée 2 – 07 heures

Matin

- Ice breaker et rappel de la journée précédente
- Boite à outil pour établir un auto diagnostic
- Mise en situation et débriefing
- Gestion de réunion
- Les outils de planification individuels et d'équipe

Après-midi

- Ice breaker et rappel de la journée précédente
- Gérer les imprévus, répondre aux sollicitations et savoir se focaliser
- Mise en situation et débriefing
- La délégation
- Evaluation des acquis
- debriefing de la journée
- Proposition de plan de mise en œuvre (méthode ou outil)

INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTION DE FORMATION

Modalités et délais d'accès :

Pour l'Inter-Entreprises, un bulletin d'inscription est à nous retourner complété et signé pour valider la participation.

Nos formations sont accessibles par le biais de sessions organisées en inter-entreprises. Le délai d'accès dépend de la programmation des sessions Inter-Entreprises et des places disponibles. Les dates sont consultables sur notre site internet www.formadexp.fr ou en nous contactant par téléphone au **02 35 22 84 90** ou par email à l'adresse contact@formadexp.fr

Elles sont réalisables également en intra-entreprise ou sur-mesure à la demande des entreprises. Pour toutes demandes, merci de nous contacter pour plus d'informations.

Moyens techniques et d'encadrement : Convocation, programme, livret d'accueil et règlement intérieur pour les participants et participantes. Salle de formation équipée d'un paperboard, d'un écran d'une connexion wifi et d'un vidéo projecteur. Feuilles d'émargement signées par les stagiaires par demi-journée et par le formateur.

Dans le cas d'une réalisation dans des locaux hors de chez Formadexp, l'entreprise s'engage à mettre à disposition une salle adaptée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, d'un paperboard, d'un écran et adaptée au nombre de personnes.

⁽¹⁾ Formadexp est attentif au projet de formation de toute personne. Si vous êtes en situation de handicap contactez-nous pour l'analyse de l'adaptation des modalités et des moyens pédagogiques de l'action de formation ainsi que pour connaître nos conditions d'accueil et d'accès.

⁽²⁾ Les actions de formations dispensées par Formadexp entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. Elles concourent au maintien ou au développement des compétences du stagiaire et favorisent l'accès à l'emploi. L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un ou plusieurs objectifs (Articles L 6313-1, L 6133-1, L6313-3).